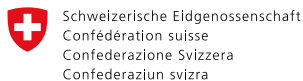


# Freins à la participation politique des Congolaises, notamment en période électorale





# Table des matières

- 6 Context**
- 8 Méthodologie**
- 9 Principaux résultats**
- 13** Les opinions sur la participation politique féminine au sein de l'échantillon soumis au sondage
- 16** Les freins et les obstacles à la participation politique des femmes
- 17** Le poids des facteurs institutionnels
- 21** Présence et rôle des femmes dans les partis politiques
- 23** Le recrutement et la sélection des candidats
- 23** Le remplacement des postes vacants en cas de retrait d'une femme de la liste électorale
- 23** La répartition des ressources dans les partis politiques
- 24** Les ligues des femmes dans les partis politiques
- 24** Coaching et formations
- 25** La prise en compte de l'électorat féminin dans les stratégies électorales des partis
- 26** Le soutien des associations aux femmes politiques
- 29** Les relations des femmes politiques avec les médias
- 31** Le poids des facteurs sociaux
- 36** Le poids des facteurs culturels
- 45** **Recommandations**



# Présentation

---

UCOFEM est engagé dans la promotion des droits des femmes et du genre dans et par les médias. Au-delà de cet engagement, elle voudrait voir les femmes et les hommes participer de façon équitable à la gestion de la vie publique et privée, selon les instruments juridiques nationaux et internationaux et particulièrement les droits des femmes.

L'Observatoire de Pavie (OdP) est un institut italien spécialisé dans la recherche théorique et empirique sur les médias. Il s'agit d'une organisation indépendante ; sa mission est la protection du pluralisme politique, social et culturel dans les médias par l'élaboration des méthodologies d'analyse appliquées à l'étude de la communication et à travers la réalisation de recherches visant à sensibiliser sur ces thèmes.

Depuis 2002, l'OdP a développé un secteur d'études sur le genre, en participant à de nombreux projets de recherche et d'assistance au niveau national et international.

Cette étude a été réalisée avec l'appui technique et financier d'Internews.

Internews, une organisation internationale sans but lucratif, travaille à assurer un accès à une information fiable et de qualité qui permette à l'ensemble de la population d'avoir une main sur son avenir et de vivre sa vie digne, en toute sécurité et en pleine santé.

En République Démocratique du Congo, Internews appuie le développement des médias, en particulier des radios communautaires, les organisations de défense et de promotion de la liberté de presse et promouvant l'accès à l'information et travaille à une meilleure participation des femmes et des jeunes au processus démocratique.

Cette étude a été rendue possible grâce à l'appui du peuple américain au travers de l'USAID et de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) du Département Fédéral des Affaires Etrangères de la Confédération suisse. Cependant, ce rapport ne peut être considéré comme un reflet de l'opinion de l'USAID ou de la coopération suisse.



# Contexte

---

La République Démocratique du Congo s'est engagée dans la voie de la réduction des inégalités entre les sexes et de l'élimination de toutes les formes des discriminations à l'égard de la Femme, de la jeune et petite fille et de toutes les violences basées sur le genre. La ratification des instruments juridiques internationaux et régionaux y relatifs, la consécration du principe de la parité Femme-Homme dans la Constitution de 2006, l'adoption de lois spécifiques et d'une politique nationale genre en 2009 témoignent de cet engagement.

Toutefois, les statistiques nationales et les études de secteur attestent une situation encore profondément inégale du point de vue du genre, un indice de parité très faible dans le secteur de l'emploi, de la politique, de l'éducation, et la permanence d'actes de violence à l'encontre des femmes.



La présence des femmes en politique reste marginale avec à peine 10% de représentation au Parlement et 13% dans le gouvernement. À quelques exceptions près, elles sont sous-représentées aussi dans les institutions politiques provinciales, exécutives et législatives<sup>1</sup>.

Cette étude se propose d'identifier les principaux freins et les obstacles à la participation politique féminine, et de devenir un instrument de sensibilisation pouvant encourager les femmes dans leur chemin vers la parité.

---

<sup>1</sup> Les provinces qui ont le plus haut taux de présence féminine dans les institutions politiques sont le Sud Kivu et le Haut Katanga (respectivement 40% et 36,4% de femmes dans l'exécutif) ; Kinshasa, 25% de femmes dans l'assemblée provinciale.



# Méthodologie

---

L'étude a utilisé différentes approches méthodologiques :

- a. La recherche documentaire ;
- b. Une enquête sur le terrain qui a administré 1100 questionnaires aux femmes de 12 villes du pays<sup>2</sup> pour collecter leurs opinions ;
- c. Les groupes de discussions qui se sont déroulés dans les provinces, en impliquant pour chaque ville ciblée dix personnes issues de différentes catégories : membres des organisations de défense de droits des femmes et des églises, leaders coutumiers, jeunes, membres de partis et de groupes d'intérêt ;
- d. Les entretiens individuels auprès des personnes ressources au sein de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), du Ministère de Genre, de la Famille et de l'Enfant,

---

<sup>2</sup> Bandundu, Bukavu, Goma, Kananga, Kikwit, Kindu, Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi, Matadi, Mbandaka, Mbuji-Mayi.



- des ONGs et auprès des experts d'agences nationales et internationales engagées dans la promotion des femmes ;
- e. La collecte de cas d'étude.



# Principaux résultats

---

## **Le profil et l'expérience des femmes engagées en politique politique interrogées au cours du sondage**

L'échantillon sélectionné présente un taux de 17,6% de femmes engagées en politique<sup>3</sup>. Ce pourcentage est supérieur à celui des femmes siégeant au Parlement (10%). Parmi ces 194 femmes actuellement engagées en politique, la plupart exercent des profes-

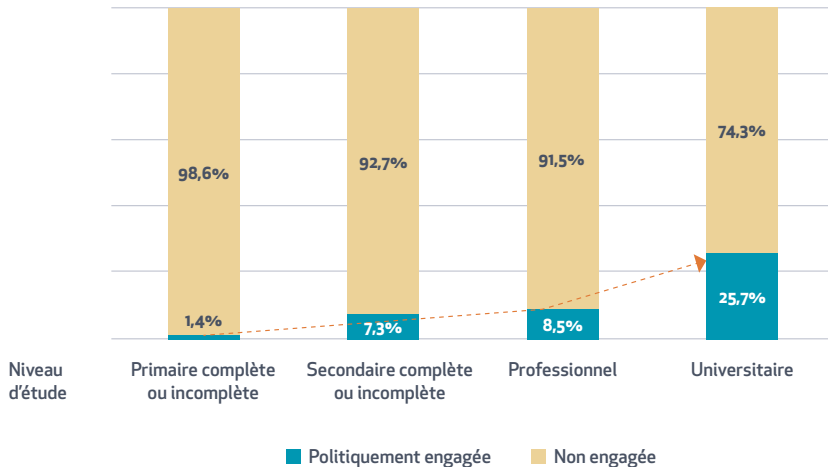
---

<sup>3</sup> Les femmes engagées en politique incluent : les femmes qui occupent des postes politiques (parlement, gouvernement, institutions d'appui à la démocratie, cabinets politiques, etc.), les femmes à la base, qui participent en tant que militantes aux activités des partis et des mouvements politiques ; les femmes des associations qui œuvrent dans les domaines en relation avec la politique (démocratisation et gouvernance, soutien et accompagnement des femmes politiques...)

sions politiques et institutionnelles, mais 31% d'entre elles ont leur occupation habituelle en dehors de cette sphère : employées dans le secteur public et privé, commerçantes, et quelques femmes au foyer.

Au regard de l'analyse du profil spécifique des femmes politiquement engagées, il existe une corrélation entre le niveau d'instruction et la participation politique active (graphique n° 1). Le taux d'engagement en politique, qui est presque inexistant (1,4%)

**Graphique n° 1 - Taux d'engagement politique selon le niveau d'instruction**



parmi les femmes les moins instruites de l'échantillon, présente un pic dans le groupe des femmes ayant un diplôme universitaire (25,7%). Les femmes interviewées qui sont politiquement engagées ont suivi des cursus en sciences sociales et administratives (29%), en économie et gestion (15%), en droit (14%) et en sciences politiques (10%).

Une deuxième variable qui semble influencer la participation politique des femmes est l'âge. Le taux d'engagement, qui se limite à 7% parmi les femmes âgées de moins de 30 ans, progresse de manière linéaire jusqu'au taux le plus important (31%) chez les femmes de 60 ans et plus. Ce résultat pourrait témoigner soit d'un changement générationnel, soit d'une priorisation de la sphère privée chez les jeunes femmes en raison des attentes traditionnelles de la société.

140 femmes (13% de l'échantillon) ont déjà occupé une position au sein des institutions étatiques. La plupart (63%) revendiquent



**13%**

*des femmes ont déjà occupé une position au sein des institutions étatiques.*

l'importance du poste occupé, tandis que les autres en minimisent l'influence, en affirmant qu'il s'agit d'une position traditionnellement réservée aux femmes comme l'éducation, le genre, la santé, ou d'un rôle secondaire. Ces réponses suggèrent que l'accès aux institutions publiques de la république n'est pas, pour une femme, une garantie d'accès au pouvoir réel, du moins dans la perception de celles qui en ont fait l'expérience.

Un pourcentage significatif de femmes politiquement engagées (40%) déclarent de n'avoir bénéficié d'aucun appui dans leur carrière politique. Ce problème concerne non seulement les femmes qui ont accédé à la politique tout récemment, mais également d'autres qui sont engagées depuis longtemps en politique.

Les femmes qui ont reçu des formes (souvent multiples) de soutien citent le plus fréquemment le coaching et conseil (52%) et l'appui financier et/ou matériel (40%). Plus rarement, ces femmes ont obtenu des facilitations dans l'accès aux médias (26%) ou dans l'accompagnement des candidates (19%). L'appui aux femmes politiques provient de plusieurs sources, mais principalement de leurs partis (69%) et des organisations de la société civile (30%), y compris les mouvements religieux.



L'Etat se place en dernière position, cité comme source d'aide par seulement 10% des femmes, devancé par les partenaires internationaux (25%).

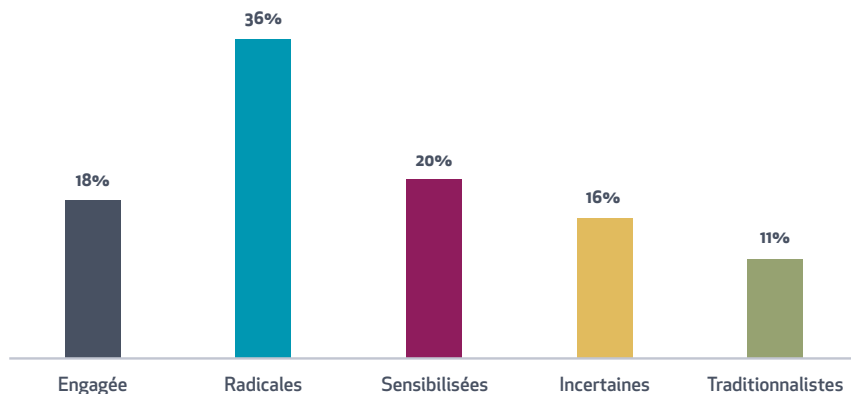
33% des femmes interrogées répondent n'avoir jamais été contactées par les médias pendant leur carrière politique. Parmi le restant 66%, la plupart ont été interpellées par les médias audiovisuels traditionnels (radio et télévision), plus rarement par la presse écrite et les médias en ligne.

### **Les opinions sur la participation politique féminine au sein de l'échantillon soumis au sondage**

Les résultats de l'étude montrent qu'il existe une majorité d'opinions d'ouverture et de soutien vis-à-vis de l'engagement politique des femmes. Un résultat positif, donc, et encourageant. Cependant, l'échantillon est issu d'un milieu particulièrement

«favorable» (composition exclusivement féminine, surreprésentation des femmes politiquement engagées et des hauts niveaux d'instruction). Sur la base des réponses fournies à un ensemble de questions concernant leurs opinions et attitudes vis-à-vis de l'implication politique des femmes, les femmes interviewées ont été classées dans 5 catégories synthétiques, présentées dans le graphique n° 2.

**Graphique n° 2 - Les attitudes vis-à-vis de l'engagement politique féminin**



Base : 1100 femmes

- **Femmes politiquement engagées (18%)** : ce sont les femmes qui démontrent à travers leur choix personnel qu'il faut croire dans la participation féminine et défier les obstacles posés par un système politique traditionnellement dominé par les hommes ;
- **Radicales (36%)** : tout en n'étant pas personnellement engagées en politique, elles croient fermement dans le droit et l'opportunité des femmes de s'impliquer dans la politique. Elles sont très critiques vis-à-vis des contraintes existantes à tous les niveaux, et favorables à l'application de mesures positives pour forcer le système d'exclusion et pour briser les barrières culturelles qui font obstacle à l'inclusion des femmes ;
- **Sensibilisées (20%)** : elles sont sensibles à la question de l'égalité de genre, et soutiennent l'accès des femmes aux activités et aux positions politiques, mais leurs positions sont plus modérées, notamment en ce qui concerne l'application de mesures positives comme les quotas dans les listes électorales ;

➤ **Incertaines (16%)** : elles affichent des positions contradictoires, soutenant dans certains cas les droits des femmes et les avantages de leur engagement politique, et affichant dans d'autres cas des opinions plus conservatrices ou plus défiantes ;

➤ **Traditionnalistes (11%)** : elles ne croient pas vraiment à l'inclusion politique des femmes, soit car elles sont porteuses d'une vision conservatrice des rôles de genre, soit car elles insistent sur des présumées faiblesses (incompétence, complexes d'infériorité, manque de courage, incapacité de s'associer, etc.), qui rendent les femmes à leurs yeux les principales responsables de leur exclusion.

**11%**

*des traditionnalistes  
ne croient pas  
vraiment à l'inclusion  
politique des  
femmes.*

### **Les freins et les obstacles à la participation politique des femmes**

Les différents volets de l'étude ont mis en évidence une imbrication de facteurs qui font obstacle à la participation féminine, en s'influençant réciproquement :



- les facteurs institutionnels, qui comprennent les dispositions législatives, les règles et procédures d'éligibilité, et les systèmes des partis politiques ;
- les facteurs sociaux, qui comprennent les niveaux d'emploi, de revenu et d'éducation des femmes, et la division du travail dans la famille ;
- les facteurs culturels, qui incluent les croyances sur les rôles appropriés de genre par rapport à la politique et plus généralement à la sphère publique.

Les principaux obstacles sont détaillés dans les points suivants, en puisant tantôt dans les résultats issus du sondage, tantôt des focus groups et des entretiens avec les experts.

### **Le poids des facteurs institutionnels**

La plupart des participants aux focus group, ainsi que certains experts interviewés, estiment que la RDC possède un arsenal juridique très riche concernant la question de l'égalité de genre. Ils dénoncent toutefois un problème d'implémentation, car les textes légaux relatifs à la promotion des femmes souffrent souvent d'un déficit au niveau de leur application. Ils soulignent également une insuffisance de vulgarisation des textes de lois



notamment sur les modalités du droit de vote et un manque de connaissance de leurs propres droits par les femmes. Les femmes militant dans les OSC proposent que les actions soient multipliées pour réduire l'ignorance qui maintient les écarts entre les femmes et les hommes.

Les experts évoquent également les faiblesses de la loi électorale, qui n'est pas contraignante envers les partis politiques quant à la représentativité des femmes. En effet, l'article 13 de la loi électorale stipule que chaque liste est établie en tenant compte de la représentation Homme-Femme. Toutefois, le non-respect de la parité sur une liste électorale ne constitue pas un motif d'irrecevabilité de la liste concernée. La plateforme du REFAMP avait proposé en 2015 des amendements, notamment une proposition sur le système de quota, mais les députés l'ont rejeté. Selon l'opinion de certains experts interrogés au cours de cette étude, les acteurs politiques résistent fermement à ce changement.

Les résultats du sondage montrent que le principe de « discrimination positive » est un sujet de division même au sein de l'opinion publique féminine : 39% des personnes interrogées se déclarent opposées à l'introduction obligatoire des quotas dans les listes électorales. Pour ces femmes, ce type de mesure favoriserait l'arrivée de femmes manquant de formation et de préparation en politique (53%), ou pourrait même « bloquer la machine » institutionnelle (9%). Pour un bon nombre de femmes interrogées (29%), puisque le nombre de femmes est vraiment inférieur à celui des hommes dans les partis politiques, favoriser leur inclusion massive en position éligible impliquerait de forcer le mécanisme de sélection, modifier les équilibres politiques existants et de violer le principe d'égalité.

Selon les experts interviewés, la CENI (qui compte 4 femmes sur les 13 membres de l'assemblée plénière, soit 30%, et deux femmes sur six au Bureau de la CENI) est consciente des questions relatives à l'égalité des sexes et a mis en place un cadre de concertation « Genre et Elections » qui est animé par une femme, membre du Bureau. Ce cadre de concertation, avec les associations féminines, permet de discuter des questions liées à la promotion des femmes et à leur implication dans le processus électoral.

Concernant le processus d'enregistrement des électeurs, les experts interpellés n'ont pas décelé de freins à l'enregistrement des femmes au niveau des procédures, mais constatent que des freins existent, comme les préoccupations des femmes en milieu rural liées aux activités champêtres au moment du déroulement des opérations d'enrôlement, l'insécurité dans certaines provinces (les femmes trouvent dangereux de parcourir de longues distances pour aller dans un centre d'enrôlement). Les renseignements sur l'inscription sur les listes électorales sont en principe disponibles et accessibles pour les organisations de femmes, selon ces experts, qui reconnaissent toutefois un déficit de circulation de l'information entre ces organisations et les femmes. Le gouvernement et les ONG participent à des activités de sensibilisation des électrices. Concernant les institutions publiques, les différents cadres de concertations tels que le bureau de liaison avec les partis politiques, permettent également aux organisations de femmes d'être en relation permanente avec la CENI.

À propos de l'enrôlement des électeurs qui a été lancé au dernier trimestre de l'année 2016, la CENI déclare avoir pris un certain nombre de mesures pour encourager les femmes à s'enrôler en grand nombre : pendant la semaine, chaque centre d'inscription

organise deux files d'attentes, dont l'une dédiée aux femmes ; et la journée de dimanche est dédiée principalement à l'enrôlement des femmes, qui sont reçues en priorité. D'après la CENI, les centres d'inscriptions sont généralement accessibles, car ils sont installés dans les écoles et autres lieux publics connus par la population et, pour éviter les obstacles liés à la distance, la CENI déclare avoir implanté au moins un centre d'inscription dans chaque groupement et avoir fait en sorte qu'aucun centre d'inscription ne soit installé à plus de 10 kilomètres des lieux d'habitation.

Les groupes de discussion dans les 12 villes ciblées, ainsi que les personnes ressources interviewées, ont permis de collecter de nombreuses informations sur les mécanismes internes et le fonctionnement des partis politiques, qui permettent d'identifier des obstacles importants.

## **La CENI**

*déclare avoir pris un certain nombre de mesures pour encourager les femmes à s'enrôler en grand nombre.*

## **Présence et rôle des femmes dans les partis politiques**

Les femmes sont parfois en nombre important au sein des partis, mais cette présence massive, surtout lors des grandes manifestations publiques, ne signifie pas une implication effective dans les activités menées par ces structures. Peu de femmes sont présentes dans les postes décisionnels : elles y assurent trop

souvent un rôle de régence (par exemple le mari décédé, l'héritier trop jeune). Leur implication

se limite souvent à une présence physique et à l'animation (applaudisseuses, chanteuses pour agrémenter l'accueil des autorités de leurs partis politiques). Certaines personnes interrogées soulèvent le problème d'une soumission exagérée à

l'autorité morale et à la discipline du parti de

la part des femmes (par exemple le retrait de la candidature sur la liste en cas de désobéissance).

### **Les femmes**

*engagées dans un parti politique participent aux manifestations dans des moments peu compatibles avec l'accomplissement des tâches ménagères.*

## **Critères d'avancement au sein des partis**

En plus des contributions financières, le « dévouement » qui favorise la progression interne est caractérisé par la participation assidue aux réunions et activités du parti politique. Généralement,

les femmes engagées dans un parti politique participent aux manifestations publiques des partis et des associations mais pas toujours aux réunions, qui se tiennent souvent le soir ou dans des moments peu compatibles avec l'accomplissement des tâches ménagères.

### **Le recrutement et la sélection des candidats**

Ces processus ne sont pas généralement formalisés. Trop souvent, la désignation des femmes est liée aux liens personnels entretenus avec des dirigeants du parti, ou par le souci de respecter les dispositions légales sur la parité, mais jamais par une stratégie de promotion des femmes à l'intérieur du parti.

### **Le remplacement des postes vacants en cas de retrait d'une femme de la liste électorale**

Selon les experts, les critères varient d'un parti politique à un autre. Généralement c'est la direction du parti qui se réunit pour décider. Cependant, il est rare que les femmes qui se retirent soient remplacées par d'autres femmes.

### **La répartition des ressources dans les partis politiques**

Les femmes politiques ne bénéficient pas d'un appui financier et matériel suffisant pour progresser dans leur carrière politique, selon de nombreux participants aux focus groups. De plus, la répartition des fonds n'est pas généralement équitable. Par ailleurs, la majorité des partis n'ont pas d'assise financière solide et une compétition féroce pour les ressources existe déjà parmi les hommes. Les affinités personnelles ou la tribu sont souvent priorisées dans les processus de partage des ressources disponibles pour l'action politique et, lorsqu'il s'agit d'une femme, de nombreux stéréotypes sexistes se font entendre dans l'argumentaire des membres.

### **Les ligues des femmes dans les partis politiques**

De nombreux partis (mais pas dans toutes les régions) les ont instituées en leur sein pour favoriser l'épanouissement et l'encadrement des militantes et pour proposer les noms de femmes lorsqu'il y a des nominations. Selon une partie des personnes interviewées, ce mécanisme interne d'appui aux femmes ayant des ambitions politiques est insuffisant. En premier lieu, le fonctionnement de la ligue des femmes ne constitue généralement pas une priorité pour la majorité des partis politiques.





Ensuite, cette structure ne jouit pas d'une véritable autonomie. Pour toute décision, elle doit se référer à la hiérarchie du parti, qui a le dernier mot. Malheureusement, les ligues des femmes sont trop souvent utilisées par les leaders politiques pour animer et « meubler » les manifestations publiques.

### **Coaching et formations**

Pour la majorité des personnes interrogées dans le cadre de cette étude, les partis politiques sont plus performants lorsqu'ils prennent en charge les formations des femmes militantes (organisation de colloques et ateliers destinés aux femmes sur différentes thématiques).

## **La prise en compte de l'électorat féminin dans les stratégies électorales des partis**

Les femmes interrogées lors du sondage sont nettement divisées sur cette question. Une première moitié de femmes interrogées estime que les femmes ne sont pas considérées comme des cibles importantes par la communication et l'action politique des partis en campagne électorale. Une autre moitié de l'échantillon considère que les partis politiques ont des stratégies de communication électorale ciblant les femmes. Il est à noter qu'une fraction (4%) de l'échantillon estime que la seule stratégie « de genre » adoptée par les partis politiques se limite à distribuer des petits dons aux femmes (pagnes, sel, sucre ou autres cadeaux) à proximité des élections.

Les stratégies électorales élaborées par les femmes candidates sont jugées trop faibles et limitées, trop souvent réduites à des cibles limitées comme la tribu, la région, les relations personnelles. Elles sont, par conséquent jugées peu convaincantes aux yeux de l'électorat. Selon les femmes interrogées lors du sondage, l'activité des candidates est, au mieux, visible dans la mobilisation d'organisations féminines de base et dans les visites sur le terrain. Les candidates utilisent peu les traditionnels et les nouveaux médias.

## **Le soutien des associations aux femmes politiques**

Des ONGs locales et internationales assurent un appui aux femmes politiques dans diverses formes d'accompagnement à la campagne électorale, de présentation à la communauté avec une consigne de vote, de counseling et formation sur les stratégies électorales. L'appui financier est limité en raison de deux types de contraintes, l'une relative aux budgets limités des associations, l'autre au fait que la plupart des bailleurs internationaux ne permettent pas le soutien direct aux formations politiques et à leurs membres. Certaines associations mettent en place des formes de cotisations parmi les adhérents pour soutenir leurs candidat(e)s.

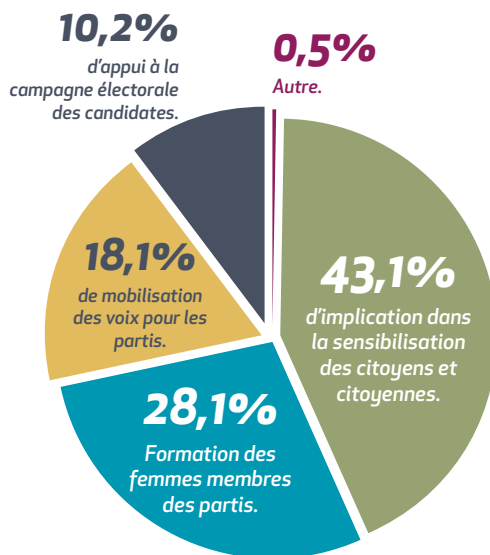
**49%**

*des femmes estiment qu'il n'y a aucune forme de soutien des organisations féminines de la société civile, notamment dans la promotion du genre.*

Plusieurs associations de jeunes et de femmes conditionnent leur soutien aux candidates à certains critères non écrits formellement. Elles cherchent à s'assurer de la réputation et de la moralité des femmes à soutenir. L'adhésion à l'association n'est pas une condition suffisante pour accorder le soutien. Le critère central est l'engagement social de la candidate et le rôle qu'elle joue dans la communauté.

Il a été demandé aux femmes interrogées lors du sondage si elles pensent que les partis politiques bénéficient de l'appui des organisations féminines de la société civile, notamment dans une finalité de promotion du genre. L'échantillon se divise sur cette question : 49% des femmes estiment qu'il n'y a aucune forme de soutien en ce sens. Pour 51%, cet appui existe et assume de multiples formes, visibles dans le graphique n° 3.

### **Graphique n° 3 - Type d'appui des organisations féminines de la société civile aux partis politiques**



Base : 560 femmes

Selon certains participants aux focus groups, des femmes ont pris la décision de s'engager ou de persévérer dans la politique après les formations reçues des ONGs engagées dans l'accompagnement des femmes en politique. Ces formations ne sont pas seulement données aux candidates déclarées, même les potentielles candidates sont ciblées pour augmenter les chances de ces dernières.

### **Les relations des femmes politiques avec les médias**

Il s'agit d'une relation problématique, qui renvoie en partie aux obstacles d'ordre culturel : une réticence chez les femmes congolaises à s'afficher en public, le fait que la participation de la femme dans les institutions politiques est parfois considérée comme l'expression d'une légèreté de comportement. Cependant, certains participants aux focus groups insistent plutôt sur le fait que les femmes politiques ne peuvent généralement participer aux débats politiques qu'avec l'aval de la hiérarchie. Or, il existe une forte inégalité dans l'accès aux ressources du parti qui conduit cette même hiérarchie à favoriser l'accès aux médias des hommes candidats.



Comme attesté par une étude menée en 2016 par l'UCOFEM<sup>4</sup>, les femmes en général souffrent d'une sous-représentation quantitative (le taux de femmes représentées dans les nouvelles n'arrive qu'à 25,8% à la télévision, 22,9% à la radio et 14,2% dans la presse écrite). La même étude avait relevé d'autres désavantages en 2013<sup>5</sup> : les femmes étaient rarement protagonistes (16% à la télé, 10% à la radio, 15% dans la presse écrite), et rarement interpellées en tant que sources expertes (14% à la télé, 10% à la radio, 15% dans la presse). Plus souvent, elles étaient évoquées ou interviewées dans un rôle imprécis ou « mineur » (33% à la télé, 35% à la radio, 29% dans la presse), c'est-à-dire de personnes communes, représentantes anonymes de l'opinion populaire ou comme sources de témoignages personnels.

---

<sup>4</sup> Monitorage sur le genre dans les médias congolais, Rapport 2016, UCOFEM

<sup>5</sup> L'image de la femme dans les médias en RDC. Rapport de monitoring 2013, UCOFEM et OdP

Selon les personnes interrogées, les femmes devraient être prises en compte par les initiatives de sensibilisation et d'éducation électorale dans les modalités suivantes : la multiplication des programmes de sensibilisation dans les médias (38%) ; la mise à contribution des associations féminines (24%) les formations adressées aux médias pour les sensibiliser (23%) ; les synergies parmi différents acteurs (14%). Quelques interviewées (1%) suggèrent de multiplier les émissions politiques à produites par les femmes, et de montrer au public des modèles positifs de femmes, capables de renouveler l'image féminine et de la mettre en phase avec la réalité. Ils suggèrent également aux femmes d'avoir leurs propres maisons de presse.

### **Le poids des facteurs sociaux**

Comme l'attestent les statistiques nationales et les études de secteur, les femmes sont davantage victimes que les hommes d'analphabétisme et de déperdition scolaire, et accèdent bien plus rarement à une éducation supérieure. L'accès aux études supérieures est plus difficile pour les femmes à cause des mariages précoces, de la pauvreté des parents ou encore des conséquences des différentes coutumes sur la destinée de la jeune fille et du jeune garçon.

Les résultats du sondage démontrent non seulement que le niveau d'instruction influence la participation politique, mais également que, parmi les femmes non engagées en politique, les femmes les plus instruites montrent une plus grande sensibilité vis-à-vis des droits des femmes et une meilleure confiance dans leurs capacités. Les diplômées à l'université se retrouvent en majorité dans les catégories qualifiées de « radicales » (50%) ou de « sensibilisées » (27%) en raison d'une attitude de promotion de l'engagement et de la progression politique des femmes. Tout au contraire, les femmes qui ont arrêté leurs études à l'école primaire appartiennent, le plus souvent, aux catégories des « incertaines » (32%) et des « traditionalistes » (29%).

Les faiblesses liées à un bas niveau d'instruction sont évoquées par 35% des interviewées comme le principal élément qui freine la participation active des femmes au processus électoral, aussi bien comme candidates qu'en tant qu'électrices. Les participants aux focus groups dans 8 villes sur 12 évoquent le même obstacle et apportent des témoignages sur les risques pour les femmes peu instruites d'être contrôlées et manipulées lors du vote, ou d'en être simplement exclues. Ils connectent cette réalité aux facteurs culturels et aux habitudes traditionnelles des familles



qui, en présence de ressources limitées, préfèrent généralement les investir sur la formation des garçons.

Les femmes congolaises sont très engagées dans leur travail, mais souvent dans les petites professions indépendantes (vendeuses au marché, femmes de ménage, etc.), dans le secteur informel, et dans les positions moins prestigieuses socialement. Elles vivent souvent dans des conditions socio-économiques caractérisées par une plus grande précarité et davantage de vulnérabilité que les hommes. De plus, la gestion du budget familial est généralement confiée aux hommes, ce qui rend difficile pour une femme d'avoir la disponibilité directe des fonds nécessaires pour soutenir un engagement politique, qu'il s'agisse de cotisations en faveur du parti en tant que membres actives, ou des investissements plus importants (caution, frais de campagne) demandés par une candidature.

**39%**

*des femmes interrogées identifient le manque de ressources financières comme le facteur principal ayant diminué les chances des candidates aux dernières élections.*

39% des femmes interrogées lors du sondage identifient le manque de ressources financières comme le facteur principal ayant diminué les chances des candidates aux dernières élections, considérant l'argent comme un facteur essentiel pour débiter et consolider une carrière politique. Les participants aux focus groups dans 9 villes sur 12 ont également identifié la pauvreté ou la faible autonomie financière comme

**47%**

*des femmes interrogées estiment que l'injonction maritale ou familiale est l'une des causes pour lesquelles les femmes quittent la politique en plus grand nombre que les hommes.*

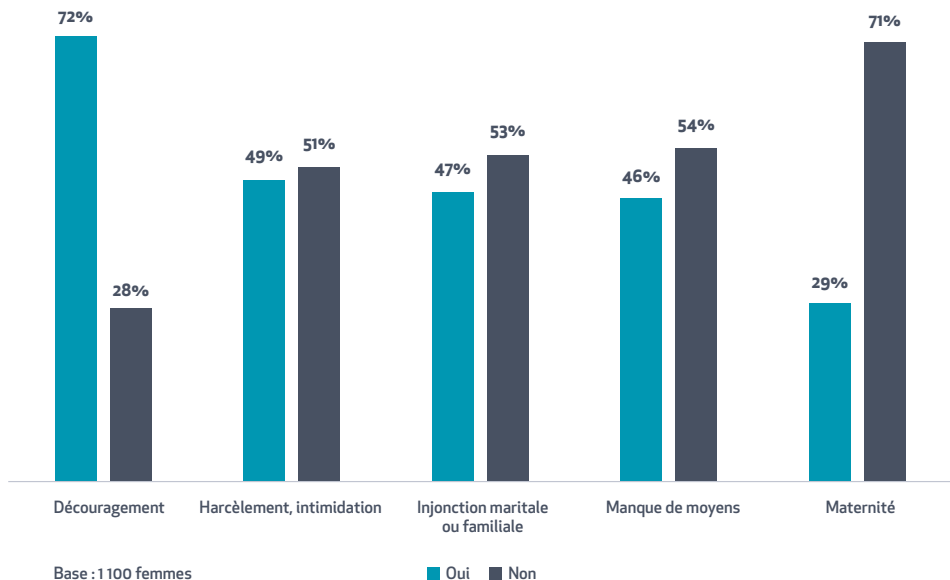
l'une des principales causes d'exclusion ou de marginalisation des femmes de la vie politique. Certaines personnes interrogées lors des focus groups ont remarqué que l'avancement au sein des partis politiques se fait souvent sur la base du « dévouement ». Ce dernier est trop souvent mesuré par les contributions financières au parti. La plupart des femmes abandonnent leurs ambitions politiques par manque de ressources suffisantes. Le fait d'investir les ressources du foyer dans une carrière politique est considéré acceptable pour un homme, mais ne l'est pas autant pour une femme.



Un autre facteur social identifié comme obstacle aux carrières politiques féminines est la nette division des tâches à l'intérieur des familles. Les femmes sont souvent en charge de la totalité des tâches ménagères, de même que les soins aux enfants et aux personnes âgées. Il n'est pas socialement accepté qu'une femme délaisse, ne fut-ce qu'en partie, ces activités pour se consacrer à la politique.

47% des femmes interrogées lors du sondage estiment que l'injonction maritale ou familiale est l'une des causes pour lesquelles les femmes quittent la politique en plus grand nombre que les hommes. La maternité est perçue comme un obstacle à la carrière politique par 29% des femmes interviewées. La perception à propos des causes d'abandon de la politique de la part des femmes est présentée dans le graphique n° 4.

### Graphique n° 4 – Les causes d’abandon de la politique de la part des femmes, selon l’opinion des femmes interrogées



Les mêmes arguments (injonction maritale, culpabilisation des femmes qui négligent la famille pour la politique, fragilisation du couple) sont souvent évoqués par les participants aux focus groups. Ces focus groups ont permis de mettre en lumière d’autres aspects importants. Par exemple, les maris continuent à

exercer une pression sur leurs femmes en leur interdisant ou limitant l'engagement politique, malgré l'abolition de l'autorisation maritale obligatoire par le nouveau Code de la famille. Autre information importante collectée, la répartition inégale des tâches ménagères et des rôles familiaux s'installe de manière très précoce à travers l'éducation.

### **Le poids des facteurs culturels**

Le milieu culturel – us et coutumes, mentalités et convictions socialement partagées, préjugés enracinés dans l'esprit collectif – n'est pas propice à la participation politique des femmes. Les diverses approches de recherche font ressortir des différences entre les provinces. Toutefois, une certaine hostilité ou un scepticisme important vis-à-vis d'un engagement politique plus important des femmes émergent de manière constante et transversale, aussi bien dans les focus groups que dans les résultats de l'enquête quantitative. Dans l'enquête, les réponses à certaines questions apparaissent comme des signes évidents de cette attitude de refus ou de méfiance :

**15%**

*des personnes interrogées estiment qu'il n'est pas bon pour une femme de s'engager en politique.*

- 15% des personnes interrogées estiment qu'il n'est pas bon pour une femme de s'engager en politique ;
- 7% pensent que les femmes qui occupent des postes de responsabilité dans les institutions sont incompetentes ;
- 44% ne croient pas que des partis politiques dirigés par des femmes seraient une alternative efficace pour favoriser la participation féminine ;
- 15% estiment que le souci principal des partis dirigés par des femmes est/serait la recherche du pouvoir, tout court, sans leur reconnaître aucune spécificité positive, ni volonté d'injecter du nouveau dans l'agenda politique.

Plusieurs réponses aux questions ouvertes du questionnaire attestent l'existence et l'enracinement des préjugés concernant la nature des femmes, dessinées comme faibles, complexées, passives, peureuses, hostiles vis-à-vis des autres femmes, incapables de s'associer, et au final peu préparées à jouer un rôle important dans l'espace politique.

D'autres réponses suggèrent plutôt un manque de sensibilité pour les questions d'égalité des sexes dans le débat démocratique. Par exemple, le déficit de femmes en politique et dans



les institutions publiques n'est pas perçue comme un problème ou comme une anomalie par 12% des femmes interrogées, qui jugent que les femmes y sont « bien représentées ». De même, la présence minimale de femmes parmi les candidats est en quelque sorte « justifiée » par un manque d'expérience des femmes elles-mêmes (21%).

Les personnes interrogées pendant les focus groups permettent, à travers leurs témoignages, d'identifier les multiples formes de ségrégation des femmes dans les différentes provinces. En premier lieu, les femmes sont victimes d'une ségrégation horizontale car il existe des endroits, des milieux, des espaces physiques, sociaux, symboliques qui n'admettent que timidement la présence

des femmes (en général, il s'agit des arènes publiques et des lieux de pouvoir). D'autres sont, au contraire, considéré comme spécialement réservés aux femmes (la maison, les espaces clos de la famille, à la limite certaines professions, les moins prestigieuses ou les plus similaires au rôle maternel, comme l'éducation). Il existe également une ségrégation verticale car la position des femmes se définit en termes d'infériorité et de soumission vis-à-vis des hommes. Cette ségrégation est soutenue soit par les arguments et les pratiques d'une tradition presque sacralisée, soit par les interprétations conservatrices des textes sacrés de différentes religions.

La pression sociale qui découle de ces ségrégations, est concrétisée par un ensemble très contraignant d'interdictions et d'obligations. L'engagement politique est donc peu désirable aux yeux d'une femme.

En plus quand une femme embrasse la carrière politique, elle peut s'exposer au mépris tant de sa société que de son entourage proche. Le choix d'un engagement politique risque ainsi de comporter un prix extrêmement cher à payer (isolement, margi-



nalisation, mauvaise réputation...). La différence entre couts et bénéfices sociaux est franchement négative.

Dans beaucoup de régions, comme par exemple au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et au Kasaï, les femmes ne sont pas autorisées, par la coutume, à prendre parole en public. Elles sont ainsi pénalisées par leur éducation et découragées à entreprendre une carrière politique où les capacités oratoires et l'aptitude à intervenir pendant les meetings sont des atouts essentiels.

Les questions de réputation des acteurs politiques et institutionnels en termes de moralité, de comportement en public ou de vie privée sont traitées différemment selon le sexe. Les faiblesses ou les manquements d'une femme politique sont amplifiés et généralisés, comme pour démontrer qu'elles ne méritent pas ces positions.

## **Les questions**

*de réputation des acteurs politiques et institutionnels en termes de moralité, de comportement en public ou de vie privée sont traitées différemment selon le sexe.*

Parmi les personnes interrogées au cours des focus groups, l'idée d'une incompatibilité entre les femmes et la politique est soutenue parfois par des arguments qui semblent reconnaître une importante valeur symbolique aux femmes (la politique, disqualifiée, représenterait l'antivaleur, tandis que la femme serait la gardienne des valeurs), mais qui comportent toutefois le même effet d'exclusion.

**49%**

*de l'échantillon enquêté évoque un contrôle agressif de l'espace public de la part des hommes comme l'une des causes d'abandon de la politique par les femmes.*

Dans l'argumentaire de certains participants aux focus group, on remarque que les femmes sont parfois culpabilisées pour les mêmes discriminations qu'elles subissent : on leur reproche de se dévaloriser, de ne pas avoir confiance dans leurs consœurs, de ne pas « voter utile »<sup>6</sup>, et de porter un regard négatif sur les femmes politiques, en refoulant le fait que la plupart d'entre elles grandissent, évoluent dans la même mentalité qui façonne ce regard, dont elles sont inévitablement influencées.

---

<sup>6</sup> Dans le cadre de cette étude, l'expression « voter utile » a été utilisée par les participants aux focus groups pour promouvoir le vote des femmes candidates valables.

Les médias peuvent jouer un rôle crucial dans la «normalisation» et la valorisation de l'image de la femme politique. Selon les résultats du sondage, un tiers des interviewées détecte dans les médias des représentations stéréotypées des femmes engagées en politique, dessinées comme agressives et masculinisées (10%), négligeant leur famille (9%), objet d'intérêt pour leur aspect physique plutôt que pour leurs capacités et mérites (8%), ou présentées comme inadéquates à leur rôle en raison de leur émotivité excessive (7%). Toutefois, dans l'ensemble, seules 20% des femmes jugent inacceptable l'image des femmes véhiculée par les médias, tandis que 35% des femmes jugent la représentation médiatique des femmes «assez professionnelle», et 42% estiment que cette image s'améliore au fil du temps.

Parmi les freins à la participation politique des femmes, l'argument de la violence est souvent cité. 49% de l'échantillon enquêté évoque un contrôle agressif de l'espace public de la part des hommes (harcèlement, injonction maritale) comme l'une des causes d'abandon de la politique par les femmes. Qu'il s'agisse d'intimidations, de harcèlement ou de violences extrêmes, la perspective de subir ce type d'agression est certainement un puissant facteur de dissuasion pour les femmes qui aspirent à une carrière politique.

Une partie importante de l'opinion qui s'est exprimée à travers les focus groups et le sondage est persuadée du rôle important que les femmes peuvent jouer dans le débat politique, ainsi que de leur droit à accéder aux positions de prise de décisions. Concernant le sondage, sur les 938 femmes qui ont jugé bon pour une femme de s'engager en politique (85% de l'échantillon), 52% insistent en particulier sur la valeur ajoutée apportée par les femmes en termes de compétences et de capacités de gestion de la chose publique. Egalement, 61% des femmes interrogées se disent favorables à l'introduction d'un quota obligatoire dans les listes électorales pour faciliter l'accès des femmes aux positions de prise de décisions.

Les retombées positives d'une forte présence féminine à la tête des institutions politiques et institutionnelles sont évoquées par de nombreux interviewés. Cette présence est souvent jugée comme un facteur crucial pour assurer le développement durable de la communauté. Les spécificités des femmes (leur motivation, leur penchant pour le consensus et la collaboration, etc.) sont vues comme des atouts capables d'apporter un changement radical dans le système politique du pays.



# Recommandations

---

Les différentes approches de la recherche réalisée par l'UCOFEM ont permis non seulement d'identifier les obstacles à la participation féminine au débat politique, mais également de faire émerger des pistes de solutions, suggérées par les personnes interrogées par les chercheurs après avoir examiné toutes les données collectées. Ces éléments de réflexion sont proposés aux femmes et aux hommes engagés ou non engagés en politique, aux institutions et organisations nationales et internationales qui s'intéressent à la question socialement cruciale de la parité de genre, aux institutions éducatives et aux médias.

## **Aux pouvoirs publics**

Les pouvoirs publics ont un rôle important à jouer dans l'application et le suivi des textes de lois. Ils sont également interpellés à intervenir dans le système éducatif pour renforcer l'instruction des filles et stimuler un changement de mentalité parmi les jeunes.

- Faire un suivi régulier de l'application des lois sur la parité à niveau national et local.
- Améliorer le cadre légal en amendant les aspects qui affectent la participation politique des femmes, et impulser la dynamique de l'évolution des questions relatives aux droits des femmes et à la parité.
- Diffuser la connaissance des lois qui protègent les droits des femmes parmi la population féminine et masculine.
- Introduire des bourses d'études et autres mesures pour contraster l'abandon scolaire précoce des filles.
- Investir sur l'éducation des enfants en leur proposant des modèles de genre équilibrés et exempts de stéréotypes et de préjugés : par exemple, introduire dans les programmes scolaires des enseignements spécifiques sur la parité de genre; programmer des rencontres en classe avec des femmes politiques, scientifiques, intellectuelles, entrepreneures ; organiser des discussions en classe sur des différents sujets d'actualité en encourageant la participation et l'aptitude à la prise de parole des filles ; familiariser les jeunes aux pratiques de gestion partagée des budgets familiaux.

## **Aux partis politiques**

Dans le but de soutenir et encourager l'engagement politique des femmes, qui selon les différentes données, fait encore face à beaucoup de défis, il est recommandé aux partis politiques de promouvoir l'égalité en leur sein, à travers ces initiatives :

- Mentionner l'égalité entre les sexes comme une valeur de base dans leurs statuts et inclure dans leurs programmes des priorités spécifiques en matière d'égalité de genre ;
- Entreprendre régulièrement des consultations internes pour évaluer les progrès vers l'égalité des sexes, et mettre en place des mécanismes permettant aux membres de signaler les cas de mauvaises pratiques ou de discrimination fondée sur le genre ;
- Organiser régulièrement (pas seulement en concomitance avec le mois de la femme) des discussions internes et publiques sur les questions d'égalité entre les sexes ;
- Garantir une participation équilibrée des hommes et des femmes à tous les organes décisionnels du parti, aux listes électorales et à tous les postes désignés et nommés ;
- Assurer l'autonomie, l'indépendance et la dignité de la section féminine, en évitant qu'il s'agisse seulement d'un organe auxiliaire ;

- Développer une réflexion sur la question de la répartition des ressources du parti entre les membres et les candidats de sexe féminin et masculin, et destiner une partie des fonds au financement de politiques / stratégies d'égalité entre les sexes au sein du parti.

### **Aux Organisations de la Société civile**

Les organisations de la société civile comportent un nombre important d'acteurs. Ceux-ci ont été appelés à s'impliquer davantage dans la promotion de la participation politique des femmes à travers ces actions :

- Multiplier les occasions de discussion publique autour de la question de la participation politique des femmes, en essayant d'impliquer femmes et hommes de tous les milieux sociaux, y compris les femmes les moins instruites.
- Informer et sensibiliser les citoyens sur l'enjeu du quota dans les listes électorales afin de créer un climat d'opinion favorable au principe de discrimination positive.
- Multiplier les initiatives d'éducation électorale notamment à l'intention des femmes moins instruites.
- Engager les femmes dans l'observation du processus électoral.



- Renforcer les sensibilisations sur la violence à l'encontre des femmes.
- Intensifier les sensibilisations et les formations des femmes en vue de renforcer les compétences et les attitudes nécessaires à une carrière politique, et favoriser le contact des femmes ayant des ambitions politiques avec d'autres qui ont déjà une expérience consolidée, et qui évoluent dans divers contextes internationaux.
- Confier des messages positifs du point de vue du genre aux célébrités qui sont des modèles de référence pour les jeunes, pour qu'ils promeuvent les valeurs de l'égalité à travers leur image et leurs activités.
- Programmer des monitorings des médias réguliers pour apprécier les progrès dans la représentation des femmes (en particulier des femmes politiques et des candidates) et des rôles de genre.

### **Aux médias**

Une bonne partie de personnes interrogées et des participants aux focus groups reconnaissent le rôle des médias dans le changement de la situation des droits des femmes en RDC.

Ces recommandations sont formulées à leur endroit :

- Multiplier les campagnes de sensibilisation du public sur la participation politique des femmes, à travers tous les médias, en ciblant les différentes catégories sociales par des messages appropriés et efficaces.
- Sensibiliser et former les journalistes à une représentation correcte, du point de vue quantitatif et qualitatif, des femmes dans l'information.
- Doter les journalistes de répertoires de femmes expertes dans les différents domaines afin de les interpeller plus souvent comme sources compétentes, et de les rendre visibles.
- Concevoir des campagnes sensibilisations sur la violence à l'encontre des femmes, et assurer des formations pour les journalistes afin qu'ils garantissent un traitement médiatique correct des cas d'abus et de violence.
- Promouvoir la présentation de modèles positifs et attirants de femmes et de modèles novateurs des relations de genre dans les médias les plus suivis par les jeunes.



